

CHAPITRE 8 COÛT DES PERMIS ET DES CERTIFICATS

Des coûts sont exigés pour tout permis ou certificat d'autorisation énuméré à la réglementation d'urbanisme.

8.1 TARIFICATION (#114-98, 09-04-98; #90-97/08-09,25-03-09)

Tableau: 8.1-A

PERMIS	USAGE ET/OU CONSTRUCTION	TARIF
Agrandissement	Pour tout type	• 50,00\$.
Construction	Agricole	• 50,00\$.
	• Pour bâtiment principal Commercial, industriel (sauf agricole), institutionnel, public	• 100,00\$ pour une superficie de plancher de 100 m ² et moins; • 20,00\$ du 50 m ² additionnel sans excéder un maximum de 350,00\$.
	Habitation	• 75,00\$ pour un logement; • 10,00\$ par unité de logement additionnel sans excéder 150,00\$.
	• Pour bâtiment accessoire	Commercial, industriel • 35,00\$. Autres • 25,00\$.
Démolition	Pour tout type	• 25,00\$ (partielle ou totale).
Embranchement privé aux réseaux publics d'aqueduc et/ou d'égouts	Pour tout type	• 35,00\$.
Installation septique	Construction, réparation, modification	• 25,00\$.
Lotissement	Sans objet	• 25,00\$ par lot créé pour les cinq (5) premiers lots; • 15,00\$ par lot pour les lots additionnels.
Ouvrage de captage des eaux souterraines (Puits)	Pour tout type	• 25,00\$.

(#90-97/08-09, 25-03-09)

Tableau: 8.1-B

CERTIFICAT D'AUTORISATION	USAGE ET/OU CONSTRUCTION	TARIF
Cantine mobile	du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} novembre	• 250,00\$.
Changement (ou ajout) d'usage	Tout type	• 15,00\$
Déplacement d'un bâtiment	Tout type	• 15,00\$
Enseigne	Tout type (sauf plaque d'identification)	• 15,00\$. Exception, gratuit et aucun certificat exigé pour les plaques d'identification.
Kiosque de vente	Produits de la ferme, fruits, légumes, fleurs	TEMPORAIRE: • 7 jours et moins du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} novembre = 50,00\$. • du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} novembre = 250,00\$. PERMANENT: • voir tarification pour un permis de construction.
Piscine	Creusée ou hors-sol	• 15,00\$
Rénovation, réparation, restauration	Tout type	À partir d'une valeur de travaux de 1 000\$ et plus = 30,00\$, voir les exceptions à l'article 6.1.2.
	Toiture dans la zone du noyau villageois du PIIA	Gratuit, peu importe le coût des travaux
Abattage d'arbres	Tout type	• 25,00\$

(# 90-97/03-00, 11-01-01; #90-97/08-09, 25-03-09, #90-97/09-12, 07-11-12; #90-97/11-16, 02-03-16)